

Ville de
Maule
www.maule.fr

Maule

CONTACTS

Rejoignez-nous : @mairiedemaule



FÊTE DE LA MUSIQUE

21 juin

PLACE DU GÉNÉRAL
DE GAULLE

PAGE 36

Dossier :
BUDGET 2019

PAGE 9



AGENDA



MAI

- Mercredi 8 **Cérémonie commémorative**
Monument aux morts - p 8
- Mercredi 8 **Parcours commenté avec l'ACIME**
promenade - p 33
- 11-14-15-17-18 **Festival Touméle**
p 35
- Samedi 18 **Nuit Européenne des Musées**
Musée Victor Aubert - p 28
- Samedi 25 **Fête des Mamans**
Place du général de Gaulle - p 20
- Samedi 25 **Diaporama ACIME, 1944, libération de la vallée de la Mauldre**
Salle des Mariages - p 33
- Dimanche 26 **Rassemblement violons Suzuki**
Salle des Fêtes - p 34
- Dimanche 26 **Tour des Yvelines**
Côte de Beulle - p 38
- Dimanche 26 **Rassemblement des Rétromauloises**
Parking salle des Fêtes

JUIN

- Samedi 1^{er} **Randonnée commentée ACIME**
p 33
- Samedi 8 **Visite de Vernon et du château de Bizy ACIME**
Promenade - p 33
- Mardi 11 **Réunion sur la fibre optique**
Salle des Fêtes - p 4
- Jeudi 13 **Repas des Aînés**
Golf de Feucherolles - p 7
- Jeudi 13 **Réunion publique d'échanges**
Salle des Fêtes - p 5
- 17 au 22 **Portes ouvertes gymnastique volontaire**
Gymnase St-Vincent - p 34
- Vendredi 21 **Fête de la Musique**
Place du général de Gaulle - p 36
- Dimanche 23 **20^e Journée du Patrimoine de Pays**
Musée Victor Aubert - p 33
- Dimanche 23 **Méchoui des Anciens Elèves**
Champ de Tir - p 32
- Dimanche 23 **Rassemblement des Rétromauloises**
Parking salle des Fêtes
- Samedi 29 **Matinée Ecocitoyenne**
Parvis de la mairie - p 21

Sommaire

Vie municipale	3
Dossier	9
Point travaux	19
Environnement	22
Vie économique	25
Culture	28
Histoire	30
Actualités jeunesse	31
Vie associative	32
Sports	38
Communauté de communes	39
Informations pratiques	43

On m'interroge souvent dans la rue en me demandant : « Alors, monsieur le Maire, comment va Maule ? ». Je réponds que, si rien n'est jamais parfait, notre commune va plutôt bien !

Non seulement, comme vous le verrez dans le dossier central de ce numéro, notre dette a diminué de 44 % depuis 2014 et se situe bien en dessous de la moyenne de la strate de comparaison, mais notre épargne augmente sensiblement et nos investissements sont des plus élevés sur les années 2018, 2019 et 2020, plus importants que ceux des strates yvelinoises et nationales des communes de 5 à 10.000 habitants.

Malgré la pression toujours forte de l'Etat, nous réussissons à ne pas augmenter les impôts communaux en 2019, mais aussi en 2020 tel que les choses se présentent. De plus, nous restons, comme nous nous y étions engagés, à un niveau d'impôts communaux et intercommunaux des ménages à la moyenne (767 euros par habitant) des 27 communes de 5 à 10.000 habitants des Yvelines, et ce, malgré la faiblesse de nos recettes de fiscalité professionnelle.

Parallèlement à ces bons résultats, nos combats aboutissent et nos équipements verront le jour très bientôt :

- la résidence intergénérationnelle Harlay de Sancy sera inaugurée en novembre prochain et dès maintenant, un appartement témoin peut être visité.
- l'EHPAD, La Mésangerie, ouvrira ses portes en avril 2020.
- la Maison Médicale, quant à elle, ouvrira début 2021.
- l'implantation de la fibre optique se termine en juin et chacun pourra choisir son opérateur entre juillet et novembre 2019.
- le groupe scolaire Coty sera inauguré à la rentrée de septembre.
- notre nouveau site internet plus convivial et fonctionnel sera mis en ligne le 30 juin, après la nouvelle application smartphone qui vient de l'être.
- enfin, nouvelle tant attendue, la déchetterie d'Epône nous est à nouveau ouverte depuis le 2 mai.

Voilà pourquoi je réponds que les choses se passent plutôt bien et que nous pouvons nous en réjouir.

Mais ce sont loin d'être les seules raisons : en effet, de nombreux motifs de réjouissance sont devant nous : Distrikt, la brasserie-burger vient d'ouvrir, Le Cardinal ouvrira le dimanche midi et le lundi midi et un nouveau restaurant indien ouvrira 7 jours sur 7 dès la mi-mai.

La vie associative est très active avec de nombreuses dates en mai et juin, à commencer par le Festival Toumélé du 11 au 18 mai et la Fête de la Musique qui sera organisée conjointement entre la commune et l'Association des Commerçants, le 21 juin.

Et puis, les beaux jours et les vacances sont devant nous, et ce sera je l'espère, pour chacune et chacun d'entre nous, la cerise sur le gâteau.



Laurent RICHARD

Maire

Président de la C.C. Gally Mauldre
Conseiller départemental

Journal municipal de Maule

Hôtel de ville : Place de la Mairie - 78580 MAULE

Directeur de publication :
Laurent RICHARD - Maire

Rédaction, conception et réalisation :
Sylvie PERICA et Anne-Lise LEBRUN,
commission de la communication sous la
vice-présidence de Sidonie KARM
contact.mairie@maule.fr - Tél.: 01 30 90 49 12

Impression :
IJT - 78920 ECQUEVILLY

Distributeur :
E.S.A.T. de la Mauldre - Tél.: 01 30 90 97 41

Photo de la couverture :
Service communication

Photos :
Anne-Lise LEBRUN - Marcel MOUQUET -
Odette COSYNS - Véronique CHARRETIER -
Francine THOMAS - Philippe CHOLET -
Sidonie KARM - Jean TIPHAINE - Service
communication Mairie de MAULE - Pixabay -

Tirage :
3 000 exemplaires - 1 €
Reproduction totale ou partielle de photogra-
phie ou de texte
interdite.

Partenaires : Certains documents tels que
des textes ou des affiches sont directement
fournis par les associations et ne peuvent être
modifiés par le service communication. À la
lecture de ce bulletin municipal, merci de faire
savoir au service communication toute erreur
éventuelle.



Le papier utilisé pour l'impression de ce document
respecte les normes internationales de gestion
durable PEFC. Cette certification garantit notamment
le replantage, la préservation de la diversité
biologique des écosystèmes forestiers ainsi que les
droits des exploitants et des peuples indigènes.



Vous trouverez ci-dessous la synthèse des principales délibérations prises lors du Conseil municipal du 1^{er} avril 2019.

Budget : débat sur les orientations budgétaires de 2019

Budget 2019 : pas de hausse du taux d'imposition communal

La séance du 1^{er} avril dernier était principalement consacrée à l'adoption du budget 2019 et au vote des impôts de l'année. Un dossier spécifique est d'ailleurs consacré au budget et aux finances communales dans ce numéro du Maule Contacts.

Le budget a été adopté à l'unanimité des suffrages exprimés (3 abstentions).

Depuis plusieurs années déjà, le désengagement de l'Etat envers Maule (et notre communauté de communes Gally Mauldre) pèse lourdement sur les finances communales.

Malgré ces contraintes, Maule peut se féliciter d'une gestion financière particulièrement vertueuse :

- Cette année, nous n'augmentons pas le taux de taxe d'habitation et de taxe foncière
- Les dépenses de fonctionnement sont contenues
- Notre autofinancement s'améliore, permettant de financer les investissements sans recourir à l'emprunt
- Notre programme d'investissement dépasse 4 M€ TTC
- Nous poursuivons ou démarrons des projets structurants pour Maule : achèvement de la rénovation du groupe scolaire Coty, achèvement de la résidence intergénérationnelle Harlay de Sancy, construction de l'EHPAD la Mésangerie (maison de retraite), maîtrise d'œuvre relative à la maison médicale, projet de réhabilitation de la zone de la gare (en partenariat avec la communauté de communes Gally Mauldre)...
- Nous maintenons le soutien à nos associations culturelles, sportives, sociales..., si importantes pour le bien vivre maulois, par le biais de subventions de fonctionnement
- L'endettement communal à long terme déjà très raisonnable (capacité de désendettement excellente) aura baissé de 44% de 2014 à 2019.

Retrouvez toutes les délibérations adoptées sur le site www.maule.fr, rubrique «la vie municipale».

Un forum sur la FIBRE OPTIQUE est envisagé le MARDI 11 JUIN à la salle des Fêtes de 16h à 20h. Cette date reste à confirmer par Yvelines Fibres. Vous serez informés par les différents moyens d'informations numériques, Facebook, newsletters, application smartphone panneau d'affichage lumineux, site internet mairie.





À VOS AGENDAS



Dans la continuité de nos rencontres du samedi matin sur la place du marché, nous vous invitons à la :

Rencontre citoyenne mauloise

JEUDI 13 JUIN à 20h

Réunion publique d'échanges
sur le thème "**le civisme local**"

Hall de la salle des Fêtes

ECOLE

Vous pouvez dès à présent inscrire votre enfant né en 2016 à l'école maternelle Charcot.

Vous devrez :

- Vous présenter à la mairie, muni de votre livret de famille, du carnet de santé de l'enfant et d'un justificatif de domicile. Il vous sera alors remis un certificat d'inscription sur la liste scolaire ainsi qu'un dossier (enveloppe kraft) pour l'inscription à l'école maternelle.

- Retourner le dossier complet à l'école maternelle, dans son enveloppe, avant le 18 mai 2019 (possibilité de le déposer directement dans la boîte aux lettres de l'école).

En l'absence d'un document du dossier, il ne sera procédé qu'à une inscription provisoire de votre enfant.

Une réunion d'information aura lieu le samedi **22 juin 2019**, à l'école maternelle Charcot :

- 10h00 à 11h00 : pour des informations générales et pour répondre à vos questions (sans la présence des enfants)
- 11h00 : visite de l'école avec les enfants.
- Un livret pour préparer la rentrée avec votre enfant vous sera remis ce jour-là.

Ecole maternelle Charcot – Boulevard des Fossés
78580 MAULE

☎ 01 34 75 88 67 (répondeur)
0781825k@ac-versailles.fr

Elections Européennes

Le dimanche 26 mai 2019, 45 millions de Français sont appelés aux urnes pour élire leurs représentants au Parlement européen pour la période 2019-2024.

La loi du 1^{er} août 2016 réforme intégralement les modalités de gestion des listes électorales et crée un Répertoire Electoral Unique (REU) dont la tenue est confiée à l'INSEE

Cette réforme est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2019 et entraîne l'édition de nouvelles cartes électorales, intégrant un Numéro d'Institut National Electoral (INE).

Les cartes électorales vous seront adressées courant mai afin d'en être en possession pour le dimanche 26 mai 2019.

Pour tout problème ou question contactez Madame Emmanuelle MARTIN, Responsable du service Elections.

01.30.90.49.18 - emartin@maule.fr

Emmanuelle MARTIN,
Responsable du service Elections

HORAIRES D'ÉTÉ DE LA POSTE

du 29/07 au 24/08

- lundi au vendredi : 9h30 à 12h
- samedi : 9h à 12h





Les rendez-vous et activités

À VOS AGENDAS



Repas et après-midis récréatifs pour les aînés à la salle des Fêtes

Réservez vos lundis pour des après-midis récréatifs à partir de 14h et vos jeudis de 12h à 17h pour un repas convivial suivi d'un après-midi ludique avec au programme : animations, jeux de cartes et prêts de livres gratuits. Ces journées de rencontres sont assurées par les intervenants et bénévoles du CCAS.

Informations pratiques :

Inscription au repas au 01.82.86.01.71 ou auprès de l'animatrice.

Prix du repas : 7,50 €

Prix du goûter : 1 €

Le transport est assuré sur demande auprès du CCAS.

L'atelier mémoire : entretenez et gardez votre souplesse cérébrale

Le CCAS vous attend dans une ambiance conviviale et détendue :

les jeudis 4 et 18 avril de 9h45 à 12h

Informations pratiques

25 € pour 5 séances, 1^{ère} séance gratuite
Inscription au CCAS

ATELIER MOBILITE SENIORS

En partenariat avec l'association CEREMH (Centre de Ressources et d'innovation Mobilité Handicap), le CCAS

propose en date du **jeudi 6 juin** prochain (dans la salle où déjeune le club des aînés) **un après-midi d'animation gratuite et ludique autour de la mobilité active.**

Cet atelier a pour but :

- d'informer sur les enjeux de la mobilité active de manière ludique et conviviale
- informer sur les moyens et services de mobilité existants sur leur territoire
- permettre de découvrir et tester des solutions innovantes pour se déplacer au quotidien
- accompagner la formation pratique en circulation urbaine pour ceux souhaitant aller plus loin, suite aux ateliers

Nous vous proposons de partager un instant convivial autour d'un "Goûter", durant lequel nous présenterons les suites de l'atelier possible avec les personnes souhaitant poursuivre avec une formation à la mobilité plus approfondie.

Pour clôturer l'après-midi, nous remettons un questionnaire et quizz aux participants.

Pour tout complément d'information, se rapprocher du CCAS auprès de Mesdames MARTIN et COUSIN au : 01 82 86 01 71 ou 01 82 86 01 72





des aînés

REPAS DES AINES jeudi 13 juin 2019

Monsieur le Maire, Laurent Richard et les membres du Conseil d'Administration du CCAS ont le plaisir de vous convier au repas annuel des aînés qui se tiendra cette année au golf de Feucherolles.

Ce déjeuner est proposé à tous les Maulois de 70 ans et plus, ainsi qu'à leur conjoint(e).

N'hésitez pas si vous souhaitez fêter un évènement particulier (anniversaire, noces d'or, ...) ou si vous rencontrez des difficultés pour vous déplacer, à nous le faire savoir.

Cette année vous pouvez bénéficier d'une initiation au golf. Les places étant limitées, seuls les 60 premiers inscrits pourront participer à cette initiation de 9h30 à 12h. (Déplacement au golf par vos propres moyens).

Pour les personnes ne venant qu'au repas le départ en bus est prévu à 11h45 de la salle des Fêtes.

Vous pouvez contacter Eloïse MARTIN, Directrice du CCAS, au 01 82 86 01 71

BULLETIN D'INSCRIPTION A RETOURNER

AU CCAS 1, allée de Carnoustie

avant le 5 juin 2019

REPAS DES ÂINÉS du 13 juin

NOM :

PRENOM :

Date de Naissance :

Adresse :

Tél :

Nombre de personnes :

Initiation au golf : OUI
Chèque de 20€ par personne
(repas + initiation)

NON
Chèque de 10€ par personne
(repas uniquement)

Chèque à l'ordre du Trésor Public à remettre
avec le bulletin d'inscription.



CONTACT
CCAS
01 82 86 01 71

VIE MUNICIPALE

CRÈCHE



Petite finition de la couronne des rois



Peinture couronne des rois

L'atelier des P'tits chefs



C A R N A V A L



La joyeuse équipe



CONTACT CRÈCHE 01 82 86 01 73

Inscription, accueil et renseignements tous les jours auprès
8 de Véronique Charretier et Francine Thomas de 9h à 12h et de 14h à 17h.

LE BUS DE LA P.M.I. SERA À MAULE
LES 20 MAI ET 17 JUIN.
VOUS POUVEZ PRENDRE
RENDEZ-VOUS AU 07 63 14 33 47

VIE MUNICIPALE

RÉTROSPECTIVES

Visite des collégiens

Le 8 février dernier, deux classes de 6^e du collège de la Mauldre sont venues visiter la mairie de Maule dans le cadre de leur cours d'éducation civique, accompagnés de leur professeure d'histoire géographie, madame Julie Mattinelli. Accueillis par Laurent Richard, maire de Maule, ou par Sidonie Karm, 1^{er} adjointe au maire, nos jeunes citoyens ont pu visiter les différents services qui composent le mairie et la salle des mariages. Ils ont également pu poser toutes les questions qu'ils avaient afin de mieux comprendre le fonctionnement d'une collectivité locale. Retrouvez les textes écrits par les enfants sur le site internet de Maule www.maule.fr



Les Incroyables Comestibles

Deux actions sur le mois de mars ont été proposées "La fête du printemps" à l'école maternelle Charcot et une matinée d'échanges. Nos jeunes recrues en ont pris de la graine ! Très motivées et ravies d'y participer.

Venez vous servir dans les bacs ils sont là pour être partagés !

Jean Tiphaine
Prix de la municipalité



Christian Mottet
Prix du jury 2



Caroline Maillet
Prix du jury 1



Michel Inizan
Prix du public



Photo Club

Le jury n'ayant pas réussi à départager les gagnants, il a été décidé de décerner cette année deux prix du Jury!

Merci aux participants et à l'équipe municipale pour leur aide.

Lycée Le Buat

Belle implication des élèves pour cette 1^{ère} journée caritative en faveur de l'autisme.



S'INFORMER



À VOS
AGENDAS

Samedis
11 mai
22 juin



La municipalité
vous écoute

L'équipe municipale vous reçoit
autour d'un café sur la place
du marché pour des contacts
simples, directs et réguliers.

Questions, suggestions,
remarques de toutes natures
permettent d'être à l'écoute de
vos interrogations et de vos
attentes, d'y répondre ou de
les prendre en compte en vue
d'actions futures.

État Civil

Naissances :

Loeiz DESHAYES, né le 13 février 2019
Soren GUILLOTIN, né le 14 février 2019
Salha SOULEYMANOU LEMOS, née le 20 février 2019
Gabriel OLIVEIRA ALMEIDA, né le 11 mars 2019
Méline ARDOUIN, née le 13 mars 2019
Maxandre MAROUX DOS SANTOS, né le 1er avril 2019
Le Conseil municipal adresse ses félicitations aux heureux parents.



Mariages :

Maxime SIERRA et Gwendoline BAKHTI, le 6 avril 2019
Le Conseil municipal adresse ses félicitations aux familles.



Décès :

Julie TORTORICI épouse BIENNE, le 26 janvier 2019, à
l'âge de 89 ans
Bernard AUSTRUY, le 9 février 2019, à l'âge de 71 ans
Yvonne BOULLET veuve NIEGRZYBOWSKI, le 27 février
2019, à l'âge de 89 ans
Gérald OMBRE, le 4 mars 2019, à l'âge de 92 ans
Muguette FAUVEAU veuve NECTAR, le 14 mars 2019, à
l'âge de 98 ans
Le Conseil municipal présente ses condoléances aux familles.



Cérémonie

Mercredi 8 mai

Commémoration de la Victoire de 1945

**Rendez-vous place de la Mairie à 11h15
pour le départ du défilé jusqu'au monument
aux morts rue du Ponceau.**

INVESTISSEMENTS

Panneaux Photovoltaïques
de l'école René Coty



EHPAD "La Mésangerie"



FISCALITÉ



Résidence Harlay de Sancy

PROJETS

Dossier LE BUDGET 2019



Brocante mauoise

ÉPARGNE

QUALITÉ DE VIE



La Mauldre



Le Lundi 01 avril 2019, le budget de la Commune a été voté par le Conseil Municipal à l'unanimité des suffrages exprimés et trois abstentions.

2019 : pas d'augmentation des taux d'imposition communaux

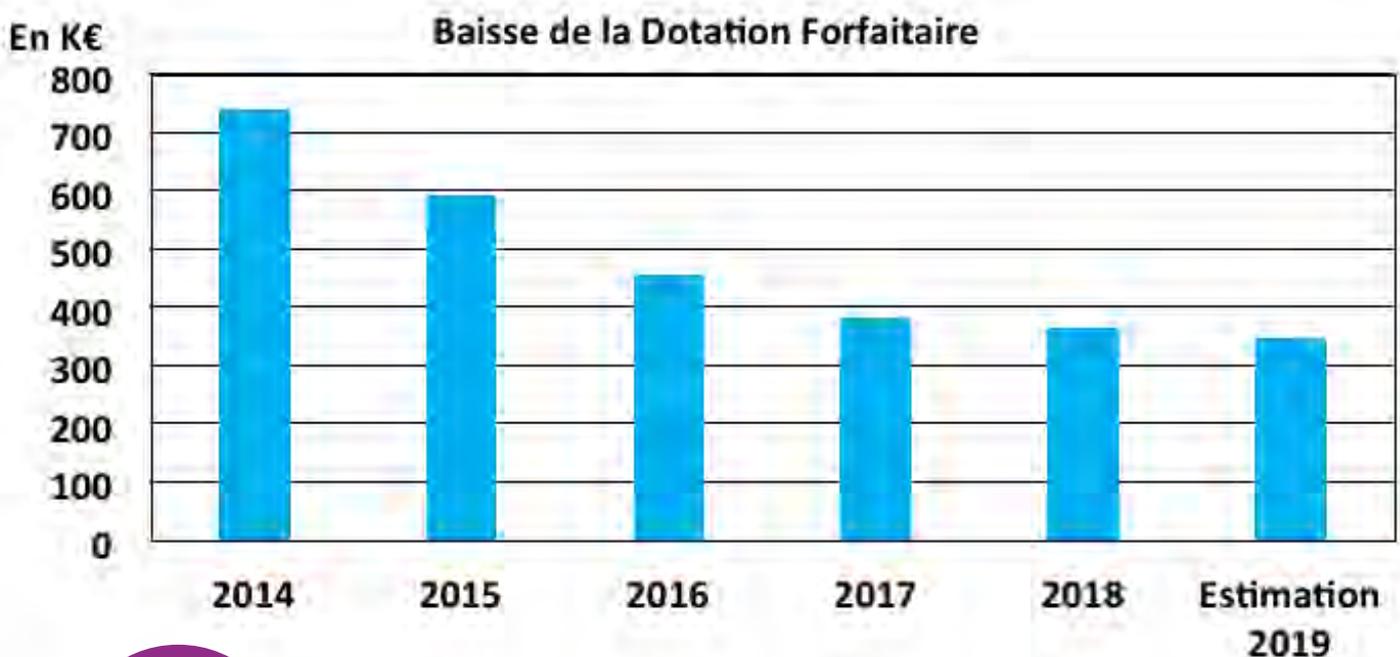
Entre la dotation globale de fonctionnement et le fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle, la commune de Maule va perdre encore en 2019 une recette de 33 K€ à cause de décisions de l'Etat.

Nous vivrons en 2019 avec encore 60% de moins en dotation qu'en 2014.

↘ Nouvelle baisse de 18 000 € pour la Dotation Forfaitaire en 2019

Cette dotation est versée par l'Etat pour compenser les transferts de compétences vers les communes et devait couvrir les dépenses supplémentaires des communes pour assurer ces décentralisations.

Or depuis 2014, cette dotation ne cesse de diminuer puisqu'entre 2014 et 2019, elle a été divisée par 2 (-53%), alors que les transferts de charges, quant à eux, ont été maintenus voire amplifiés (nouvelles activités périscolaires jusqu'en 2018 par exemple).



Entre 2014 et 2019, ce sont ainsi plus de 2 385 000 € que l'Etat a confisqué à la commune.



➔ Nouvelle perte du Fond Départemental de Péréquation de la Taxe professionnelle (FDPTP) de 16 000 € en 2019

La commune, pauvre en recettes de fiscalité professionnelle, reçoit chaque année du Conseil Départemental une dotation au titre du Fonds Départemental de Péréquation de Taxe Professionnelle, ou FDPTP.

Maule est à ce titre classée commune «défavorisée», ce qui la rend éligible à ce fonds.

Une nouvelle circulaire de répartition du fonds a été élaborée par l'Etat et s'impose aux Conseils départementaux. L'application des critères a commencé en 2015.

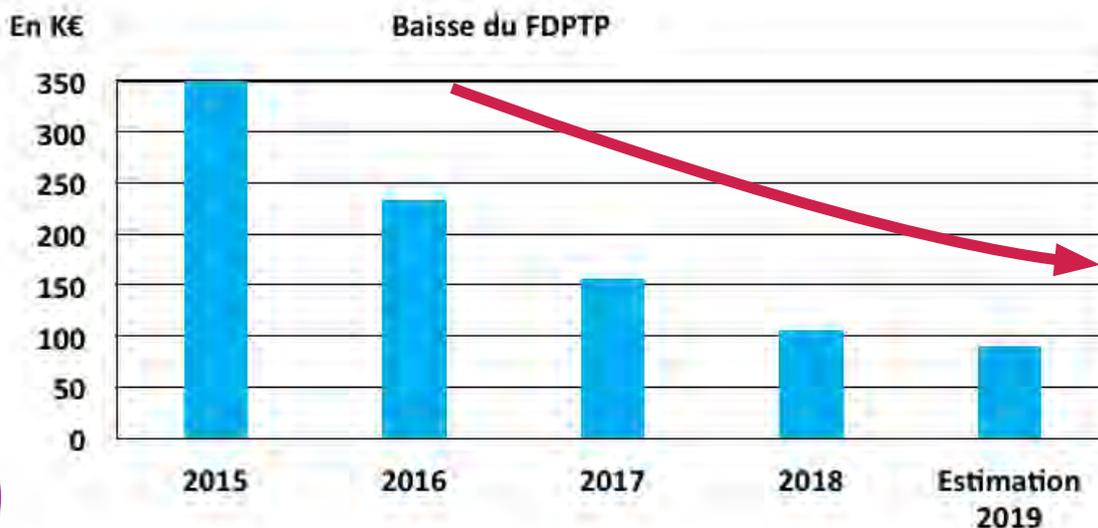
Concrètement, la commune de Maule pourtant éligible à ce fonds, ne percevra que 89 K€, soit une perte de plus de 15 K€ par rapport à 2018 et une perte cumulée d'environ 831 K€ en 5 ans, représentant à elle seule un équivalent en augmentation d'impôts (TH et TF) de 4,2% par an sur cette même période.

Nous pouvons réellement nous inquiéter de l'évolution de ce fonds, après avoir perdu 75% en 5 ans.

COMPARATIF

Sur les 27 communes de la strate de 5000 à 10 000 habitants des Yvelines le total des impôts communaux et intercommunaux des ménages va de 426,90€ à 1016,56€. La moyenne s'établit à 766,07€.

Maule avec 768,85€ continue de se situer dans la moyenne malgré la faiblesse de ses recettes de fiscalité professionnelle.



Malgré le désengagement de l'État, cette année :

0% d'augmentation des taux d'imposition

Nous avons décidé de ne pas toucher aux taux d'imposition en 2019. Tout est mis en oeuvre pour qu'il n'y ait aucune augmentation en 2020 également.



Nos dépenses de fonctionnement en baisse de 1,6% globalement



Poursuite de nos économies de fonctionnement

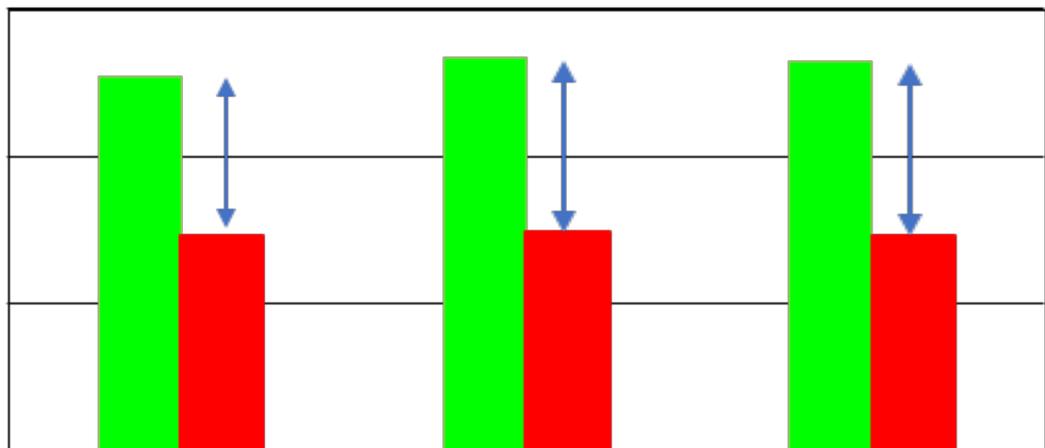
Après déjà une baisse en 2017 (- 0,8%), les dépenses de fonctionnement sont de nouveau en baisse en 2018. Ceci traduit un véritable effort de la commune pour rechercher des économies, afin de ne pas augmenter les impôts communaux, d'améliorer l'autofinancement et donc de diminuer le recours à l'emprunt.

En K€
7 000

6 000

5 000

4 000



2016

2017

2018

■ Recettes courantes

■ Dépenses de gestion



Épargne de gestion (recettes – dépenses)



Notre épargne est en hausse de 7,7%

Ceci améliore notre autofinancement, nous permettant ainsi de nous désendetter tout en continuant notre politique d'investissements.



Notre dette continue encore à baisser

La commune se constitue ainsi une bonne capacité d'investissement pour les prochaines années.

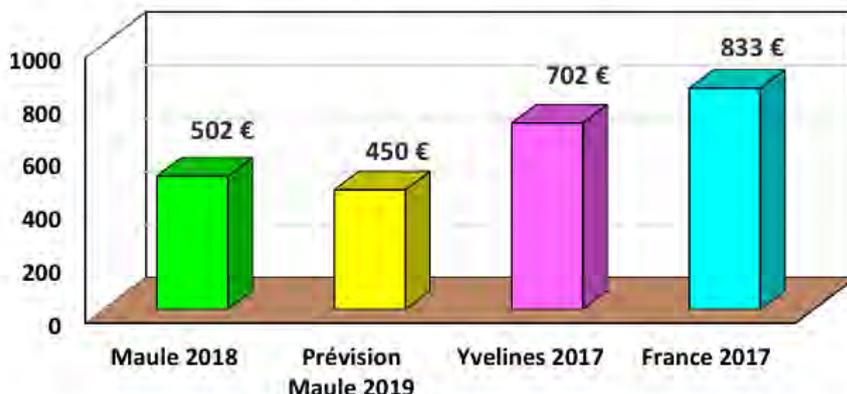


- 44%

Réduction de l'endettement à long terme de la commune de Maule entre 2014 et 2019

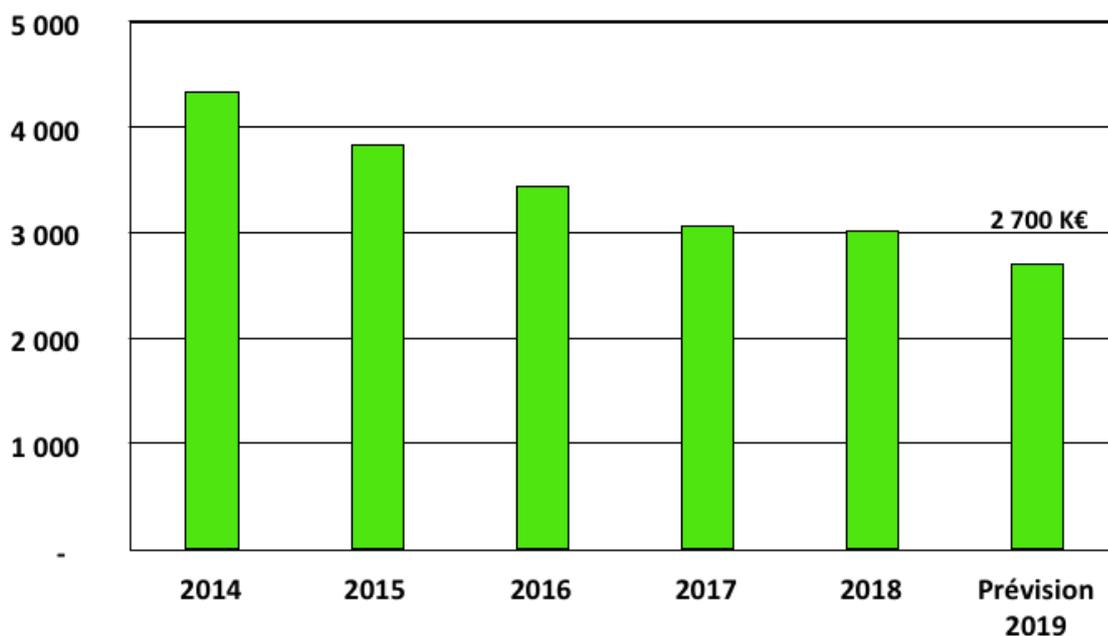


Dette long terme en €/habitant



Cela correspond à un endettement de 450 € par habitant et ce qui reste très inférieur aux moyennes de la strate des communes entre 5000 et 7500 habitants qu'elles soient Yvelinoises ou nationales ainsi qu'aux niveaux connus par le passé.

Dette long terme



LE DOSSIER

BUDGET 2019

Des investissements
toujours très soutenus 4M€

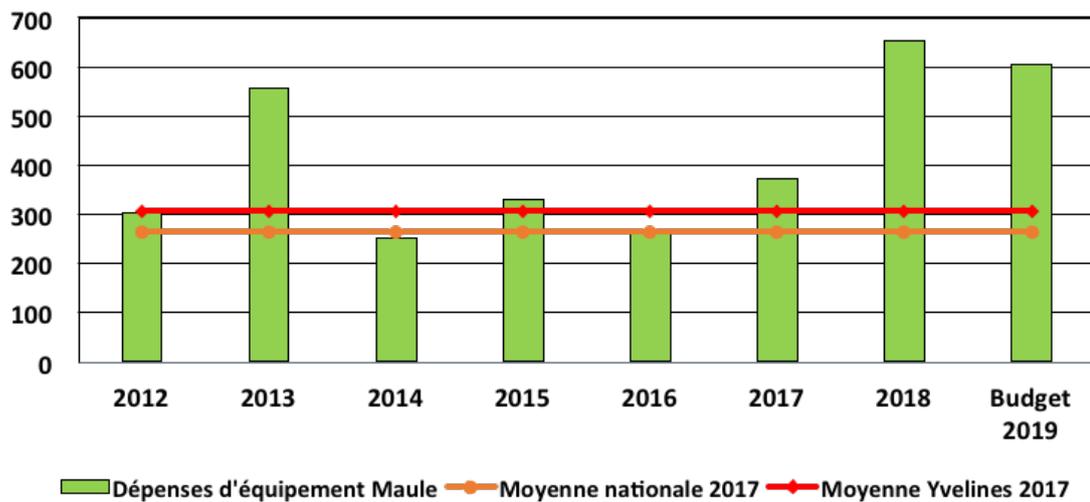


Travaux de rénovation de l'école René Coty



Terrain de foot annexe du Stade Radet après travaux

Evolution des dépenses d'investissements en €/habitant



Avec un programme d'investissement 2019 de près de 4 M€, les principales réalisations budgétées sont :

- ✓ **Maison Médicale • 595 K€** : démarrage des études de l'architecte, des prestations intellectuelles et des premiers travaux (totalement remboursés par le Département).
- ✓ **Rue Saint-Vincent et rue d'Agnou • 540 K€** : enfouissement des réseaux et éclairage public (avant réfection complète de la voirie et des trottoirs en 2020)
- ✓ **Groupe scolaire René Coty • 504 K€** : finalisation de sa rénovation.
- ✓ **Groupe scolaire Charcot • 210 K€** : remplacement des chaudières des écoles maternelle et élémentaire
- ✓ **Sente de la Cauchoiserie • 180 K€** : réfection de la voirie et des trottoirs
- ✓ **Rue Croix Jean de Maule • 120 K€** : travaux de revêtement
- ✓ **Avenue Jean Jaurès et rue Pasteur • 108 K€** : aménagement de sécurité



Perspective de la résidence intergénérationnelle Harlay de Sancy

➤ Tous ces investissements sont réalisés grâce aux financements suivants :

- Autofinancement (épargne communale) : 2790K€ (soit 41%)
- Subventions et dotations provenant essentiellement du Département, de la Région et beaucoup plus faiblement de l'Etat : 2317K€ (soit 20%)

- Emprunts : 845K€ (soit 13%)
- Cessions de terrains et d'une maison : 750K€ (soit 11%)



Les principaux projets pour le développement de la commune se poursuivent :

- ✓ Construction de la résidence intergénérationnelle Harlay de Sancy : livraison en novembre 2019
- ✓ Construction de l'EHPAD (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) : livraison en février 2020
- ✓ Construction de la maison médicale territoriale en centre-ville : livraison début 2021
- ✓ Projet de réhabilitation de la zone de la gare SNCF en partenariat avec la Communauté de Communes Gally Mauldre

Perspective de l'EHPAD "La Mésangerie"





0% d'augmentation des taux d'imposition intercommunaux

La Communauté de Commune Gally Mauldre se trouve, elle aussi, toujours confrontée en 2019, aux ponctions de l'État.

- ↘ La baisse des dotations de l'intercommunalité : -24 K€
- ↘ La hausse du FPIC (Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communes) : dépense supplémentaire estimée à 42 K€

Depuis 2015, l'Etat a prélevé un impôt "le FPIC" de plus de 5,8M€ (dont 1,6M€ pour Maule).

Malgré cette difficulté, pas d'augmentation des impôts intercommunaux en 2019 et nous pouvons affirmer aujourd'hui que nous serons probablement en mesure de ne pas les augmenter en 2020.



Conclusion 2019

La commune de Maule maintient sa gestion vertueuse compte tenu de la pression énorme exercée par l'Etat depuis cinq ans maintenant. Elle réalise des économies en fonctionnement et optimise le subventionnement de ses investissements :

Nous pouvons donc nous réjouir pour 2019 que, malgré la pression de l'État, notre maîtrise budgétaire nous permette de ne pas augmenter les taux des impôts communaux.

Mais nous devons rester très prudents compte tenu de l'objectif toujours présent de l'Etat de faire contribuer les collectivités locales au redressement de ses comptes publics (déficit et dette nationale). En cas de dégradation, nous privilégierons les recherches d'économies autant que possible.

Le budget 2019 devrait permettre de dégager un autofinancement très significatif, autofinancement qui sera consacré à poursuivre la réduction de notre endettement et à constituer une provision afin de financer les très lourds travaux, indispensables, des rues Saint-Vincent et d'Agnou planifiés en 2020 et dont le coût sera élevé.



Pas d'augmentation des taux d'imposition malgré des recettes que l'Etat ne verse plus ou des prélèvements qu'il nous impose.



Tous les services et les prestations sont maintenus



Notre autofinancement progresse encore



Notre programme d'investissement est élevé et dépasse les 4 M€



L'endettement communal à long terme aura baissé de 44% de 2014 à 2019

Toutes les informations de ce dossier sont détaillées dans la synthèse du budget disponible sur notre site www.maule.fr, rubrique Vie Municipale → Finances

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE CHARCOT

Les menuiseries extérieures sont changées ; elles sont toutes équipées de double vitrage.

Le ravalement des façades va être refait. Il est inscrit au Budget 2019.

La chaufferie se termine. Sur cette photo, vous pouvez voir les deux nouvelles chaudières gaz à condensation de couleur bleue et l'ancienne chaudière fioul en rouge qui est toujours en service.



ÉCOLE COTY

Voici les sanitaires de la maternelle du rez-de-chaussée.

Les travaux intérieurs seront terminés à la fin des vacances de Pâques.

Le ravalement des façades va être refait.

Façade arrière : du 2 mai au 28 juin.

Façade cour : du 1^{er} juillet au 14 août.

PRÉVISION TRAVAUX DE VOIRIE

Assainissement : du 23 avril au 10 mai sur la RD 45 de la Rolanderie au futur EHPAD

Voirie :

- **Rue Croix Jean de Maule** : du 3 au 21 juin aménagement des trottoirs et reprise de l'enrobé
- **Rues d'Agnou et St-Vincent** (jusqu'à la chaussée St-Vincent) : du 15 juillet au 30 août enfouissement des réseaux et changement de l'éclairage public.
- **Avenue Jean Jaurès et rue Pasteur** : du 1^{er} au 5 juillet création de places de parking alternées et création de plateaux surélevés.
- **Sente de la Cauchoiserie** : du 8 au 12 juillet préparation et reprise de la chaussée.
- **Chemin de Poissy** (du RD45 à l'APEI du Bois Mesnul) : réfection de la chaussée avec création de deux caniveaux latéraux et mise en œuvre d'enrobés.

Philippe CHOLET
Adjoint au Maire,
délégué aux travaux,
et à la sécurité
des bâtiments publics



Marché spécial Fête des Mères

25 mai
10h-13h
sur le Marché
de Maule



Vente d'objets de créatrices
Cartes à gratter
Nombreux lots à gagner

Les commerçants
du centre-ville et du marché
fêtent les **mamans**

Crédit photo : freepik

Plus d'informations :
contact.mairie@maule.fr
01 30 90 4912



Ville de
Maule

Matin **e**co-citoyenne



Ville de
Maule

Samedi 29 juin à Maule
Place de la Mairie

Trier • Recycler • Réparer • Préserver
c'est décider de son avenir

9h-13h



“ Un jour, je serai
un vélo ”

- Apprenez à faire votre propre dentifrice
- Dégustez de la glace locale au lait de brebis
- Troquez vos Plantes
- Combattez l'obsolescence



Plus d'informations sur :
contact.mairie@maule.fr
01 30 90 49 12

Crédits photos : Freepik



PRÉSERVER



Collecte des encombrants :
secteur 1 JEUDI 20 JUIN
secteur 2 VENDREDI 21 JUIN



Déchets admis :

Les déchets volumineux et/ou lourds provenant des particuliers et comprenant :

- le mobilier : tables, canapés, sommiers, matelas, chaises, armoires, fauteuils, bureaux, commodes, lits, ...
- les autres objets : ferrailles, vélos, poussettes, landaus, moquette, papier-peint...

Tous ces déchets peuvent être apportés tout au long de l'année en déchèterie où ils seront triés et recyclés en fonction de leur nature.

Déchets refusés :

- Déchet d'Équipements Électriques et Électroniques : apportez-les en déchèterie ou en magasin lors d'un achat.
- Pièces d'automobiles et d'engins à moteurs, batteries, etc.
- Déchets verts : souches d'arbres, bûches ...
- Déchets issus de travaux : déblais, gravats, décombres, vitres, carrelage, sanitaire, baignoire, bac à douche, lavabo, évier...

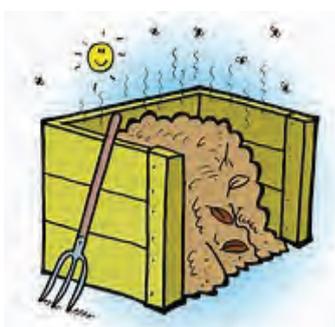
- Déchets dangereux : bouteilles de gaz, extincteurs, peintures, solvants, bidons d'huiles usagées, batteries, pneus, piles, radiographies, amiante, enduits, colles, produits de piscine, comburants ...
- Déchets professionnels ou d'établissements artisanaux, industriels et commerciaux : ceux-ci doivent être déposés dans les filières spécialisées ou dans des déchèteries réservées aux professionnels. Déchets contaminés provenant des hôpitaux ou cliniques, cabinets et laboratoires médicaux, déchets issus d'abattoirs.
- Déchets provenant des établissements artisanaux, industriels et commerciaux,
- Objets qui, par leur poids ou dimensions, ne pourraient être chargés dans les véhicules, ni portés par deux personnes.

Merci de récupérer tout ce qui n'aura pas été collecté par les encombrants et qui reste devant chez vous.

Le SIEED met à votre disposition des composteurs, une participation financière vous sera demandée :

- 10 € composteur de 400 litres
- 15 € composteur de 600 litres

Pour en obtenir contactez le SIEED au 01 34 86 65 49



BRUITS de voisinage



Respect et tolérance, apprenons à bien vivre ensemble.

Les travaux "momentanés" (rénovation, bricolage, jardinage ...) réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour leur voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, scies ... ne peuvent être effectués que :

- LES JOURS OUVRABLES de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- LES SAMEDIS de 9h à 12h et de 15h à 19h
- LES DIMANCHES OU JOURS FERIES de 10h à 12h

Déchetterie d'Épône

L'accès à la déchetterie d'Épône est de nouveau possible le 2 mai 2019, une nouvelle convention a été signée entre GPSO et le SIEED.

Pour information, l'accès ne nous était plus possible depuis que l'intercommunalité GPSO avait décidé de fermer cette déchetterie et avait repris des compétences déléguées auparavant au SMIRTOM chargé de la gérer.

NB : Les anciens badges d'Épône restent valables.

Le badge de la déchetterie Méré ne sera plus valable, il est impératif de le restituer soit à la déchetterie d'Épône, en mairie de Maule ou de l'adresser par courrier à :

SIEED Ouest Yvelines - 29 bis, rue de la Gare – 78890 GARANCIERES

NOUVEAU

**NE BRÛLONS PLUS
NOS DÉCHETS VERTS
à l'air libre !**

Le brûlage des déchets verts est interdit par arrêté préfectoral. D'avril à novembre un ramassage hebdomadaire des herbes et feuilles est assuré tous les lundis.

Il est également interdit, sous peine de poursuites (article 84 du Règlement Sanitaire Départemental) de brûler les ordures ménagères, plastiques ou pneus.

AIDE A L'ACHAT D'UN VÉLO ÉLECTRIQUE

Les beaux jours approchent, et les sorties à vélo vont commencer, alors pourquoi ne pas profiter de l'aide de la commune pour l'achat d'un vélo à assistance électrique ? C'est l'occasion d'investir dans un moyen de transport propre, qui permet une activité physique et donc améliore la santé...

La mairie offre une subvention de 150€ pour les 20 premiers foyers fiscaux qui achèteront un vélo avec Assistance Electrique avec les caractéristiques suivantes:

- batterie sans plomb
- VAE avec vitesse limitée à 25km/h
- pédalage obligatoire pour déclencher l'assistance électrique
- facture du vélo homologué VAE de moins d'un mois
- une seule subvention pour un adulte et un seul foyer fiscal.

Pour obtenir cette subvention:

- rencontre sur rendez-vous avec l'adjoint au maire chargé de l'environnement (consignes de sécurité et engagement à ne pas revendre le vélo dans l'année et à l'utiliser à Maule).
- apporter un RIB , la facture du VAD, sa taxe d'habitation et sa carte d'électeur



PRÉSERVER



Un coup de pouce pour nos abeilles mauloises

Depuis 4 ans, des ruches apparaissent à Maule et aux alentours. C'est l'œuvre d'Eric Foucher, apiculteur pluriactif.

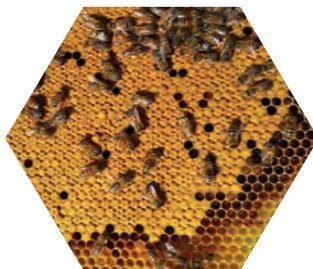
« Parallèlement à mon activité professionnelle, je suis devenu apiculteur en me formant dans un rucher école puis en partant me spécialiser en Ardèche sur un type de ruche : la ruche warré. C'est une des seules ruches qui offre aux abeilles une grande liberté dans la gestion de leurs colonies. Partant de peu, elles construisent l'intérieur de la ruche destiné à élever le couvain et stocker le miel.

L'apiculteur participe à la préservation de la biodiversité. C'est d'autant plus important que les abeilles mais aussi les autres insectes subissent de plein fouet les différents dérèglements que nous observons tous ainsi que la prédation du frelon asiatique.

Lorsque les températures baissent, les abeilles se mettent à contracter leurs muscles pour créer de la chaleur et ainsi maintenir une température stable à l'intérieur de la ruche. Si elles ne sont pas assez nombreuses, la colonie peut alors mourir de froid. C'est pourquoi les attaques répétées du frelon asiatique avant l'hivernage 2018 a considérablement affaibli les ruches.

Ainsi, je participe à sauvegarder des pollinisateurs en favorisant l'implantation de nouvelles colonies d'abeilles.

Je recherche constamment des zones accessibles en voiture, ayant une superficie de 300 m² et plus pour poursuivre les installations de ruches dans les environs de Maule.



Les abeilles préfèrent les terrains ensoleillés, peu exposés au vent, à proximité de forêts ou de prairies mellifères (le rayon de butinage de l'abeille se situe jusqu'à 3 km environ autour de sa ruche).

Les abeilles sont des insectes sociaux. C'est-à-dire qu'elles ont une organisation très structurée et elles interagissent au sein de la colonie. La fonction occupée par l'abeille dans la ruche dépendra essentiellement de son âge. L'unité est la colonie et non l'insecte seul.

C'est ainsi qu'elles ont traversé les siècles.

PROTÉGEONS-LES

Eric Foucher est également un cueilleur d'essaim. Si vous avez une colonie d'abeilles qui se pose sur un arbre dans votre jardin, n'hésitez pas à le contacter par téléphone : 06 24 20 20 40 ou les.ruchersderic@gmail.com

UNE BORNE ÉLECTRIQUE À MAULE

La commune de Maule, par l'intermédiaire du Syndicat d'Énergie des Yvelines, a installé une borne électrique sur le parking de la salle des Fêtes et du cinéma "Les 2 Scènes".

Comment ça marche ?

Étape 1 : s'abonner au service Alizé®

<https://alizecharge.com/fr/partenaires/sej78/>

Un badge vous est alors proposé pendant l'inscription. Il vous permettra de recharger votre véhicule.

Téléchargez ensuite l'application Alizé® sur votre smartphone.

Étape 2 : recharger son véhicule

Rechargez avec votre badge : badgez, branchez, chargez et présentez de nouveau votre badge pour terminer la charge.

Rechargez avec votre smartphone : téléchargez l'application Alizé®, sélectionnez le point de charge, chargez et terminez la charge depuis votre smartphone pour débrancher.





POSTES À POURVOIR IMMÉDIATEMENT

- ▶ Opérateur polyvalent Industrie
- ▶ Conseiller financier
- ▶ Assistant d'agence
- ▶ Assistante de direction
- ▶ Commerciaux
- ▶ Electromécanicien
- ▶ Dessinateur - Projeteur conception mécanique
- ▶ Acheteur
- ▶ Pilote Développement produits
- ▶ Ingénieur logiciel embarqué



CONTACT
01 30 90 86 25
contact@gem-emploi.org

GeM-Emploi - Gally et Mauldre Emploi

Vous êtes à la recherche de compétences ?

Nous vous aidons à définir le poste et vous proposons les candidats répondant à votre besoin.

Vous êtes demandeur d'emploi ou chercher à en changer ?

Nous vous mettons en relation avec les entreprises, les collectivités, les particuliers recherchant vos compétences.

Vous avez besoin d'un accompagnement ?

Nous vous mettons en relation avec un coach ou vous orientons vers l'organisme approprié.

Vous devez remplir des documents administratifs ?

Nous vous aidons à les renseigner ou mettons un ordinateur à votre disposition.

Vous avez entre 16 et 25 ans ?

En relation avec la mission locale de votre commune, nous vous aidons à trouver aides, formation, contrat en alternance, stage, emploi.

Si vous souhaitez

- de nouvelles opportunités de carrière
- vous rapprocher de votre lieu de domicile...
- ou tout simplement changer d'emploi,

contactez-nous dès à présent, nous vous aiderons dans vos recherches.

Si vous êtes intéressés par une formation en bureautique, contactez-nous au 01 30 90 86 25

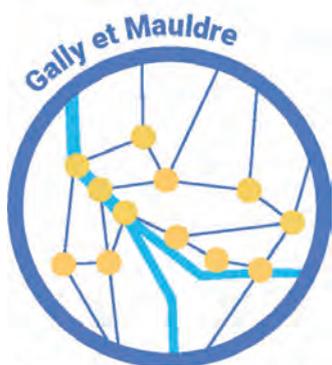
Retrouvez-nous aussi :

- sur Facebook : GeM-Emploi
- dans votre commune sur rendez-vous l'après-midi
- permanence les lundis, mercredis et vendredis matins à Maule, place de la Mairie.

VIE ECONOMIQUE

RÉTROSPECTIVE

Retour sur le salon Jobwin



550 visiteurs !

Organisé avec le soutien du Conseil départemental des Yvelines, en partenariat avec Pôle Emploi/Poissy et Tdf/Yvelines Fibre qui a sponsorisé le salon, l'édition 2019 de Jobwin a été un grand succès.

Mercredi 20 mars, 13h30, 40 organismes publics et privés renommés étaient ainsi au rendez-vous pour recevoir les très nombreux visiteurs venus les rencontrer pour parler emploi et compétences.

La tente du Conseil départemental particulièrement fréquentée



En deux heures nous avons rencontré une soixantaine de personnes, le rythme est soutenu mais nous trouvons ce que nous sommes venus chercher (*JC Decaux*).

Nous rencontrons de nombreux profils intéressants dans les secteurs que l'on recherche (*Castorama*)

Un grand merci à Yvelines Fibre qui a sponsorisé Jobwin et organise des formations aux métiers de la Fibre ouvertes à tous



Nous sommes toujours bien reçus, l'aménagement de la salle est parfait, les panneaux en bois nous permettent d'amoindrir les bruits. C'est toujours un plaisir de venir (*Société Générale*)

Il y a beaucoup de visiteurs, même si l'on recherche des profils particuliers nous avons des opportunités. Nous avons toujours eu un très bon relationnel avec Maule. Nous sommes heureux de revenir à chaque édition car nous avons de véritables besoins en local. (*Enedis*)

VIE ECONOMIQUE

organisé par Gem Emploi

RÉTROSPECTIVE



Intermarché en plein recrutement

- J'ai eu l'information sur JOBWIN via mon école. Nous devons rencontrer des entreprises en classe mais il est bien plus facile et plus rapide de les rencontrer en tête à tête sur ce salon.
- À la recherche d'un emploi et prévenue par le biais de Pôle Emploi, je n'ai pas hésité à venir à JOBWIN car il y a de nombreuses entreprises.



La fondation Partage et Vie,
Gestionnaire du futur Ehpad de
Maule

- Je suis à la recherche d'un job d'été, un tel événement est une chance car c'est un lieu de rencontres et de mise en relation proche de chez moi.
- Même s'il n'y a pas le poste que je recherche dans la liste de ceux proposés, je suis là pour soumettre mon CV et prendre des contacts grâce à la multitude de professionnels présents.



- J'habite à proximité, ce salon est l'opportunité de trouver un emploi local
- Mes échanges se déroulent bien, j'ai de bons retours sur mon profil. Même si ça n'aboutit pas, avoir beaucoup de recruteurs au même endroit et pouvoir passer des entretiens est un enrichissement personnel.

Olivier LEPRETRE

Conseiller municipal,
délégué au numérique
et à l'emploi,
Président de GeM Emploi





Musée Victor Aubert

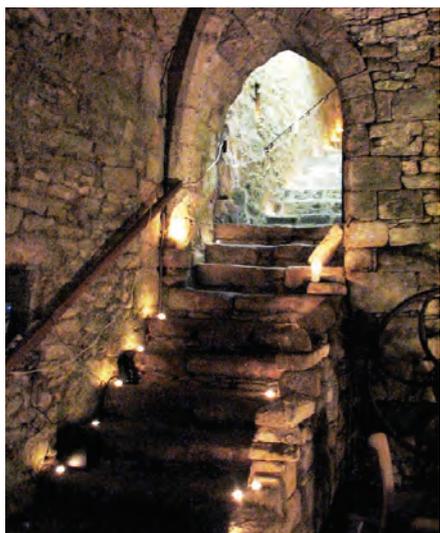
La Nuit
Européenne
des Musées

Samedi
18
mai 2019

Votre musée participe de 19h à minuit...

- Venez suivre l'aventure du « tacot », ce tramway qui traversait nos villages transportant voyageurs et marchandises les plus diverses, parfois surprenantes. A Nézel, on l'appelait le « transcarottes »
- A 21h et 22h30, un moine revenu de l'ancien prieuré vous emmènera dans les rues autour de l'église et du musée et vous fera revivre les temps anciens.
- Vous descendrez aussi dans la cave dîmière.

Ce soir-là, le musée s'offre à vous dans une ambiance bien particulière...



L'objet du mois :



On peut imaginer que les voyageurs qui empruntaient le tacot pour se rendre de Maule à Versailles utilisaient une valise comme celle-ci.

Les valises en osier étaient diverses au début du siècle dernier. Celle-ci (hauteur 33 cm, profondeur 53 cm) se ferme à l'aide d'une tige que l'on glisse et qui est maintenue par une clé, comme le sont encore aujourd'hui les cantines métalliques.



MAULE

MUSEE Victor AUBERT

Samedi 18 mai

de 19h à MINUIT !

EXPOSITION

Le tacot, tramway de Maule à Versailles

Réalisation Pierre Barrau
Plaine de Versailles



MAULE Boulevard Paul Barré



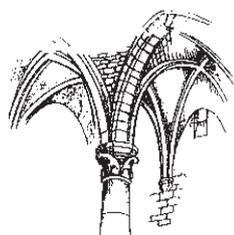
21h et 22h30

PROMENADE COMMENTÉE

Autour du prieuré



Espace Culturel Marcel TRÉBOIT
24 rue Quincampoix (à côté de l'église)



En mai et juin, le musée est ouvert de 15h à 18h chaque mercredi et les 4 et mai, 1er et 2 juin. Ouvert le 1er mai Pour les groupes, visites commentées sur rendez-vous les jours d'ouverture et en dehors.

L'entrée est gratuite

Plus d'infos sur www.museeaubertmaule.free.fr

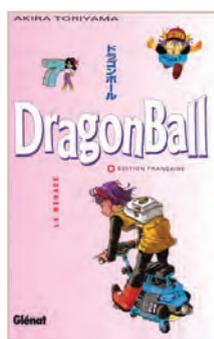
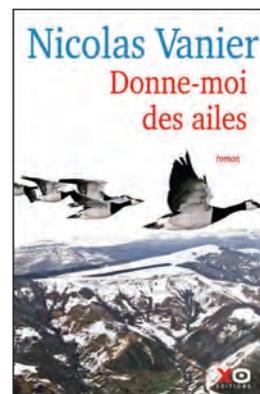
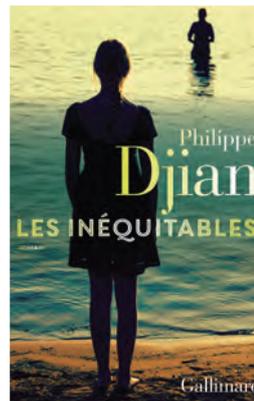
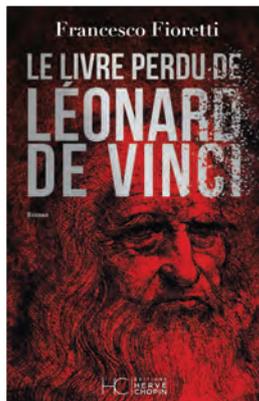
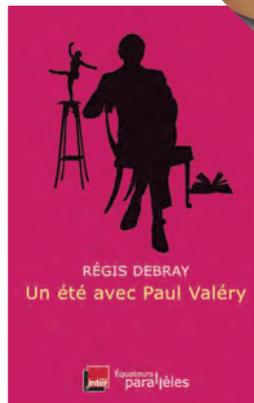
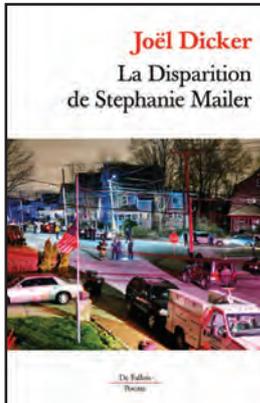
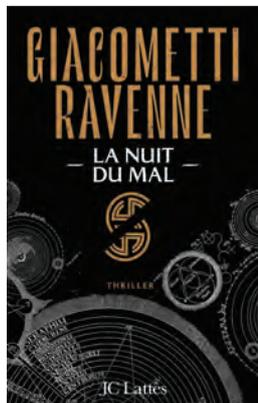


visitez le site du
Musée

CULTURE



BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

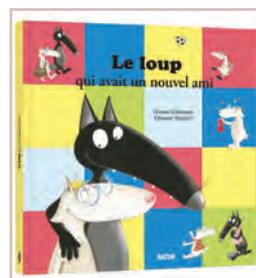
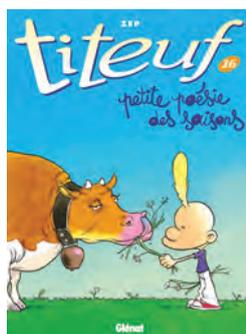


BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE :
24, rue Quincampoix - 78580 MAULE
☎ 01.30.90.80.51

Horaires d'ouverture de la bibliothèque :
- lundi : 14h30 à 17h00
- mercredi : 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h00
- samedi : 10h30 à 12h00 et de 14h30 à 17h00

Tarif annuel : 10 € par personne

Céline RALLON
Responsable de la bibliothèque municipale



Le tacot, tramway de Versailles à Maule

Nous sommes dans les années 1900. Imaginez : le tramway arrivant de Versailles s'engageant dans la rue du Ponceau, après avoir fait demi-tour sur le triangle de retournement, pour aller attendre les voyageurs là où en 1921 sera construit le monument aux morts.

Sur cette carte postale, le petit garçon qui tient fermement la main de sa grand-mère, Madame Piton, n'est autre que Pierre Dejean, le père de Madame Tissot que la plupart d'entre nous ont connue. Mais revenons au tacot que plus tard les Nézelais appelleront « le transcarottes ». Effectivement, il transportera les voyageurs mais aussi des marchandises les plus diverses.

A la fin du XIX^{ème} siècle, la vallée de la Mauldre est en pleine mutation dirions-nous aujourd'hui.

De petites industries apparaissent : à Maule l'usine de cannes ou encore la scierie du Radet,

à Aulnay, la papeterie Larnaude. Plus loin, la sucrerie de Chavenay ou la briqueterie à Feucherolles. A Aulnay, La Falaise et Nézel, l'exploitation maraîchère est en plein essor. La production expédiée vers Paris Saint-Germain-en-Laye ou Versailles nécessite un transport plus rapide.

Durant des siècles les déplacements se sont faits au rythme du piéton, du cheval, des bœufs ou parfois de l'âne.

Cela ne suffit plus. Les habitants de cet axe Epône-Versailles se sentent oubliés depuis la création de la ligne Paris-Rouen en 1843.

Un premier projet de tramway entre Versailles et Maule voit le jour en 1879. Discussions, tergiversations, manque de financement ? Il faut attendre le 22 août 1899 pour que soit créé le T.V.M.,

30 Tramway Versailles Maule.

Et le 8 octobre de cette année, le premier tramway à vapeur s'élance pour atteindre la vitesse de 20 km heure.

Notons qu'en 1900 sera créée par la Compagnie des Chemins de Fer de l'Ouest la ligne reliant Plaisir-Grignon à Epône-Mézières. Rien à voir avec le tramway. Revenons-y.

C'est sur celui-ci qu'a été établie ces dernières années une piste cyclable de Saint-Nom à Feucherolles.

A Feucherolles le tacot s'arrêtait à la petite gare, récemment réhabilitée et devenue la Maison de la Plaine de

jusqu'à Meulan à la grande satisfaction d'Aulnay, de Nézel, de La Falaise aussi.

Mais insuffisances, irrégularités du trafic vont mener la compagnie à la faillite. Heureusement, l'exploitation est reprise en 1911 par le C.G.B, le Chemin de Fer de Grande Banlieue dont le réseau avait pour objectif de relier à la capitale les zones rurales de Seine-et-Oise non desservies par le chemin de fer.

Durant la Grande Guerre, le matériel est réquisitionné. En août 1918, le trafic cesse pour reprendre en 1921.

Puis viendra la fermeture de certains tronçons. Mais pendant des années, la boulangerie de la gare, aujourd'hui disparue, se fait livrer farine, bois et charbon par le tramway.

Peu à peu le tacot va disparaître. En 1947, on ferme le tronçon Versailles-Noisy, puis en 1949 ce sera Noisy-Maule. Enfin en 1951 l'ultime tronçon Maule-Meulan est fermé. C'en est fini du tacot

Il y a une trentaine d'années des rails apparaissent encore ça et là émergeant du bitume à hauteur de la place de la Renaissance.

Ces quelques lignes ne peuvent retracer l'histoire de notre TVM. Aussi ne manquez pas l'exposition qui lui est consacrée et présentée au musée. Premier rendez-vous samedi 18 mai entre 19h et minuit, à l'occasion de la Nuit des musées.

Sources : Chroniques du Pays de Mauldre Maule et les Environs n° 28 et 36



Versailles. De là, il continuait de suivre le tracé de la route au-delà de Crespières. Puis, il descendait au milieu des champs pour passer sous le pont de chemin de fer à Mareil. A partir de là, il retrouvait tout naturellement la route jusqu'à Maule !

Imaginez les panaches de fumée s'élevant le long des façades du boulevard Paul Barré. Le tacot transportait voyageurs, marchandises manufacturées, légumes, parfois aussi des gadoues ! Au grand dam des voyageurs ! Voilà pourquoi le conseil municipal de Maule, en sa séance du 18 mai 1909 demande qu'un ou deux tramways de marchandises circulent chaque jour et qu'il soit expressément défendu d'accrocher à un train de voyageurs un wagon transportant fumier, gadoue ou autres matières laissant dégager une odeur infecte.

Cette même année, la ligne est prolongée

Odette COSYNS
Conseillère municipale,
déléguée au patrimoine



ACTUALITES JEUNESSE

INNOVATION



BOUST'Y PRIMÉE

La créativité est sans limite et elle peut être bien utile, comme nous l'ont démontré avec brio nos collégiens maulois.

C'est dans le cadre de deux salons, le salon Régional et le salon Départemental des Mini-Entreprises des Yvelines que le collège de Maule a remporté le premier prix avec sa bougie anti-moustique.

Bravo les jeunes !

Présents le 25 mai
au Marché Spécial
Fête des Mères de
Maule

ÉTÉ 2019



VACANCES D'ÉTÉ : Du 8 Juillet au 30 Août 2019

INSCRIPTIONS:

MAULOIS : DU 6 MAI AU 16 JUIN
CCGM : DU 20 MAI AU 16 JUIN

Pour faire l'inscription de vos enfants pour les vacances :

Remplir la fiche sanitaire Lilas 2018/19 (si ce n'est pas déjà fait !)
Envoyer un mail à l'adresse centre-loisirs@maule.fr avec les dates que vous souhaitez réserver, attendre notre confirmation par retour de mail pour être certains que votre demande a bien été prise en Compte, ou bien, via le Portail Famille.

NE SUPPRIMEZ PAS VOS MAILS TANT QUE VOUS N'AVEZ PAS RECU NOTRE REPONSE

ANNULATION SANS FACTURATION JUSQU'AU 16 JUIN 2019 MAXIMUM

Attention vous ne pouvez réserver qu'après avoir constitué le dossier d'inscription auprès de la direction, du Centre de Loisirs de Maule .

Calendrier des inscriptions 2018/2019

Vacances d'Été
8 juillet au 30 août

Maulois : du 6 mai au 16 juin
CCGM : du 20 mai au 16 juin

Mercredis 2019/2020
Maulois et CCGM

17 juin au 14 juillet

PARTAGER

Commémoration du Centenaire du Traité de Paix de Versailles



Le 14 septembre 2019 au Champ de Tir à Maule

Animations exceptionnelles
proposées par l'Association des anciens élèves
des écoles publiques de Maule

Plus d'informations dans le prochain numéro

LE TRADITIONNEL MÉCHOUI

au Champ de Tir de l'Association des Anciens
Elèves des Elèves des Ecoles Publiques de
MAULE

à ne pas manquer !

LE DIMANCHE 23 JUIN 2019

à partir de 12 heures

Participation : Adhérent : 28 €

Non Adhérent : 34 € - Moins de 13 ans : 20 €

Inscriptions avant le 16 juin 2019

Impérativement par courrier à

Michel ALEXANDRE 5, rue du Buat
78580 MAULE



Everysing présente



IL ETAIT UNE VOIX

Samedi 29 Juin 2019

de 16h à 20h30

Salle des Fêtes de MAULE

Places 10 euros

(prix unique)

MERCREDI 8 MAI

Parcours commenté du cimetière Saint-Jacques

Cette année, nous avons découvert que des personnalités, méconnues jusqu'alors, étaient inhumées à Maule.

Ce parcours c'est aussi l'histoire de la chapelle Saint-Jacques, de ses peintures murales et des autres cimetières maulois.

*Rendez-vous : entrée principale à 14h30
Gratuité pour tous*



SAMEDI 25 MAI

1944, La libération de la vallée de la Mauldre

Diaporama réalisé avec des photos de cette époque. Bruno Renoult, historien, spécialiste de cette période, nous relatera les combats qui se sont déroulés dans la vallée de la Mauldre et dans nos villages. Le 20 août 1944, trois mois après le débarquement en Normandie, les alliés étaient aux portes de Paris.

*A 17h Maison des associations (ancienne mairie).
Participation aux frais : 3€ Adhérents et moins de 16 ans : gratuit*



Pont de Mantes.

SAMEDI 1^{ER} JUIN

Collines et villages de Paris. Randonnée commentée de 19 km

Michel Lahaie vous emmènera de la Porte Maillot à la Porte de Bagnolet.

Vous marcherez en regardant et en écoutant !

SAMEDI 8 JUIN

Visite de Vernon et le château de Bizy sous la conduite de conférencières.

Pour ces deux manifestations : renseignements et inscriptions 01 30 90 84 26

SAMEDI 23 JUIN

20^{èmes} Journées du Patrimoine de Pays

Le 23 juin, on regarde la vallée de la Mauldre.

Un patrimoine architectural, historique et paysager à préserver.

De Maule à Aulnay, nous parcourrons les hauteurs de la rive gauche jusqu'à Aulnay pour revenir par la rive droite. L'occasion de parler d'histoire mais aussi des premiers peuplements de la vallée et des paysages d'aujourd'hui.

Rendez-vous en face de la salle des Fêtes à 14h30.

Retour au même endroit vers 18h.

Participation gratuite. Renseignements 01 30 90 84 26



STAGES DES BEAUX-ARTS

ADULTES

Peinture avec Laëtitia Ruquier

- 13 et 14 mai

Horaires : les lundis 14h/17h

les mardis 9h45/16h-45

Tarifs : 70€ adhérents, 80€ non adhérents

ENFANTS STAGES D'ÉTÉ AVEC EUGENIE

Loisirs créatifs

- 8 au 12 juillet et du 26 au 30 août

Horaires : 13h30-16h

Tarifs : 80€ adhérents, 85€ non adhérents

Dessin

- 8 au 12 juillet et du 26 au 30 août

Horaires : 16h-18h

Tarifs : 64€ adhérents, 68€ non adhérents



LES BEAUX-ARTS DE MAULE À TOUMÉLÉ LE 18 MAI

Le jour de TOUMÉLÉ, l'association des Beaux-Arts de Maule proposera des ateliers artistiques pour adultes et enfants.

L'après-midi : mosaïque et gravure.

Dans la soirée : cuisson en raku d'une pièce que nous vous proposons de décorer sur place avec des émaux.

Venez nombreux !

Renseignements et inscriptions :

aecazin@orange.fr ou 06 63 40 36 26

VIE ASSOCIATIVE

PARTAGER



Le Club Canin Maulois recherche d'urgence un terrain pour ses activités, Ecole du chiot, Education canine, Chien Médiateur et Agility, un terrain de 3 500 m² herbeux ou à défricher, à louer ou à acheter (petit budget) permettant l'implantation de trois enclos de 30 x 40 m.

Contact : Madame GUINVARCH 06 66 89 62 91

La Clef du Bonheur en partenariat avec l'AFPS présente

Le Neuvième Rassemblement

des élèves Suzuki en Ile de France



Maule -Yvelines -
Dimanche 26 Mai 2019



Accueil : salle des fêtes - place Henri Dunant
78580 Maule
Contact : lacdb@wanadoo.fr

Inscription en ligne :
www.afpedagogiesuzuki.fr



GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Semaine PORTES OUVERTES
du 17 au 22 juin

*Gym d'entretien adaptée pour
Adultes et Seniors
pour le plaisir et la santé*

**Renforcement musculaire, coordination,
assouplissements, étirements, Pilates,
Stretching postural, Body Zen...**

Gymnase Saint Vincent

(Entre la caserne des Pompiers et l'école)

**Lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi
matin et soir**

**06 11 57 04 68
usm.gv.rp.maule@free.fr**

LES PITCHOUNS
garderie multi-accueil à Maule

Inscriptions
rentrée
2019

RETRAIT DES DOSSIERS D'INSCRIPTION *sur place*

à partir du 6 Mai 2019

les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 10h à 11h30 et de 14h30 à 16h

RETOUR DES DOSSIERS COMPLETS *sur place*
avant le 21 juin 2019

Les dossiers incomplets ne seront pas pris en compte.

Nous accueillons les enfants de 9 mois à l'entrée à l'école, pour la durée choisie, les lundis, mardis, jeudis & vendredis, d'une demi-journée par semaine à plusieurs journées complètes.

Nos tarifs sont ceux d'une crèche publique, subventionnée par la CAF et la mairie (de 0.21 € à 2.92 € de l'heure, couches et repas compris. Cela ouvre droit à une réduction d'impôt pour garde d'enfants.)

Pour tout renseignement, contactez-nous au 01 30 90 94 69
les-pitchounes@wanadoo.fr - Allée de Carnoustie à Maule



APPEL À BÉNÉVOLES

Malgré des années de recherches, nous n'avons toujours pas trouvé LA solution industrielle pour automatiser l'organisation du festival. Il faut admettre que la problématique est complexe : seul un ensemble hétérogène d'humains est en mesure d'échanger autour d'idées permettant d'y faire face. Vue de la Mauldre, la préparation du festival est une affaire de fourgons qui déchargent du matos, de cliquets qui montent un chapiteau, de visseuses dévisseuses qui chantent, de système son qui se règle, etc...

Le festival prend toute son âme à travers ses bénévoles !

Vue du local de l'asso, l'organisation du festival débute 10 mois avant. Sans les doux rêveurs, les terre-à-terre, les matheux, les littéraires, les artistes, les retraités, les étudiants, les rockeurs, les cinéphiles, il serait impossible de monter un projet cohérent ! La réussite et la forme actuelle du festival réside dans la diversité des membres de l'association mobilisés toute l'année.

Donc, n'hésitez pas à venir suer avec nous lors du montage, ou à passer au local pour la préparation, c'est bien plus enrichissant que de regarder la VOD !

Inscrivez vous en ligne à la page bénévoles du site www.toumele.org pour nous donner vos disponibilités et nous permettre de bien organiser votre accueil.

APPEL A DON DE VAISSELLE :

Vous n'arrivez plus à fermer vos placards ? Vous entreposez dans votre sous sol des cartons au cas ou ?

Libérez de la place et votre esprit en faisant un geste utile !

Nous récupérons : couverts, assiettes, tasses à thé, tasses à café, mugs.

APPEL A DON DE VÊTEMENTS :

Si vous avez un problème d'accumulation de vêtements, nous récupérons les vêtements en coton unis. Nous avons aussi besoin de T shirts taille adulte et chemises (pas forcément unis).

APPEL A DON DE LITS :

Si vous avez aussi des lits d'appoint pour 1 personne dont vous ne vous servez jamais, sachez qu'ils pourraient nous être utiles !

Contactez nous par mail à : festival.toumele@gmail.com

SAMEDI 11 MAI - CLAIRIÈRE*

Entrée libre

15H/0H00 - MULTIPLES CONCERTS EN MILIEU CONVIVAL

Entrée libre

MARDI 14 MAI - CHOCOLATERIE COLAS

SMAULE BAND - 20H00
THE BLUE BUTTER POT - 21H30

MERCREDI 15 MAI - COUR DU MUSÉE DU PRIEURÉ

ADÈLE B - 20H30 *Entrée en participation libre*

VENDREDI 17 MAI - CLAIRIÈRE*

MERZHIN - 20H30
RAOUL PETITE - 22H15
TURFU - 00H15

SAMEDI 18 MAI - APRÈS MIDI - CLAIRIÈRE*

ATELIERS CRÉATIFS ENFANTS ET ADULTES
JEUX PRESQU'OLYMPIQUES DE MAULE

Entrée libre

SAMEDI 18 MAI - SOIR - CLAIRIÈRE*

LYRE LE TEMPS - 20H30
KACEM WAPALEK & DJ BLAIZ - 22H00
TAIWAN MC (CHINESE MAN RECORDS) - 23H00
YOSHI DI ORIGINAL meets SOAP & FAYA BRAZ - 00H00
GÉRARD BASTE (SVINKELS) & DR VINCE - 01H00

INFORMATIONS ET BILLETTERIE SUR TOUMELE.ORG

*La clairière est un endroit bucolique où chante une rivière. Appelée clairière touméle par les indigènes, son vrai nom est clairière Saint Vincent, car elle se situe derrière le stade Saint Vincent, ce qui est indéniablement logique.



Ville de
Maule

FÊTE DE LA MUSIQUE

**21
juin**

PLACE DU
GÉNÉRAL
DE GAULLE

À MAULE

La Municipalité et les commerçants
se réunissent pour une soirée
exceptionnelle avec :

- Le S'Maule Band : 19h
- Joccubata : 20h
- Cold Shot : 21h

Plus d'informations :
contact.mairie@maule.fr
01 30 90 49 12

TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION OFFICIELLE DE VOTRE VILLE



Avoir l'information entre les mains

Parce qu'une bonne gestion des risques passe avant tout par une bonne diffusion de l'information, les élus se sont appliqués à chercher et à trouver la meilleure communication possible afin de prévenir au mieux la population mauloise en cas de crise majeure, mais également que les élus eux-mêmes soient prévenus, par exemple, en cas d'inondation, par les communes situées en amont de Maule.

Il est certain que la communication ne peut en rien empêcher une catastrophe naturelle comme une tempête ou une inondation. Cependant, de bons outils permettent une bonne anticipation et offrent des moyens de réactions performants. L'évolution de la communication numérique permettant de vous prévenir de plus en plus vite, l'équipe municipale a donc décidé d'investir dans plusieurs outils digitaux : à vous de les prendre en main et de nous y retrouver.

Partager et relayer l'information : la puissance des réseaux sociaux

La page Facebook de Maule a été mise en place dès juin 2016 et est de plus en plus active depuis la rentrée de septembre dernier. Un risque de verglas, de neige inattendue, un risque de tempête ou de fortes pluies, un défaut dans la distribution d'énergie par exemple, et c'est une alerte via cette page de Maule, dans la mesure bien sûr où l'information première est parvenue.

L'utilité des « partages » prend alors tout son sens...

" Maule en poche " : la proximité des smartphones

Depuis près d'un an, la municipalité travaille à l'élaboration d'une application pour smartphones et tablettes. Cette application, nous permettra de vous informer en temps réel de nos actualités mais surtout de lancer des alertes claires et rapides en cas de risques sur notre territoire.

Un simple téléchargement rapide et gratuit via les plateformes habituelles Google Play et App Store, de l'application nommée " Maule ", et vous serez averti via des notifications sur vos appareils, soit par les agents de la mairie, soit par les élus de permanences (pendant les jours et heures de fermeture de votre mairie).

Vous pouvez d'ores et déjà la télécharger grâce à ces deux QR Codes :

Pour téléphones
Android



Pour téléphones
Apple



Ou recherchez Maule sur
Google Play ou App Store



SE DÉPASSER

TENNIS
CLUB DE MAULE

Préinscriptions les mercredis 12 et 19 juin de 14h à 17h et les samedis 8 et 15 juin 10h à 12h dimanche 9 juin de 10h à 12h



Fin de saison 2018/2019 - Nous vous proposons :

1 - Licence découverte

Vous n'êtes pas licencié et vous voulez jouer avec votre enfant qui est à l'école de tennis ou avec quelqu'un qui est adhérent au club, nous proposons : la licence découverte à 40 € pour une durée maximum de 3 mois à partir de la date d'enregistrement.

Un certificat médical doit être fourni pour l'obtention de la licence.

La condition : ne jamais avoir été licencié ou non licencié depuis 3 ans au moins.

2 - Cotisation été (mai, juin, juillet et août)

A partir du mois de mai, nous proposons une cotisation licence comprise au tarif de 125 € pour les adultes et de 100€ pour les jeunes. Un certificat médical doit être fourni pour l'obtention de la licence.

Contact : tél. 01.30.99.79.66

Mail : tc.maule@gmail.com

Le
Taï-Chi-Chuan

C'est un art martial «interne» développant la force souple et dynamique du corps par la pratique d'un enchaînement de gestes plus ou moins lents, tout en fluidité. En championnat, les participants sont notés sur un enchaînement gestuel, en individuel ou en groupe. Les participants participent à mains nues ou avec des armes allant de l'éventail ou du bâton jusqu'au sabre ou la hallebarde chinoise.

Après douze ans de pratique et d'assiduité, Nicole JAEGER, à 70 ans, a obtenu une médaille d'argent en éventail individuel style YANG les 9 et 10 mars 2019 au Championnat de France des Arts Martiaux Chinois Internes à Paris.

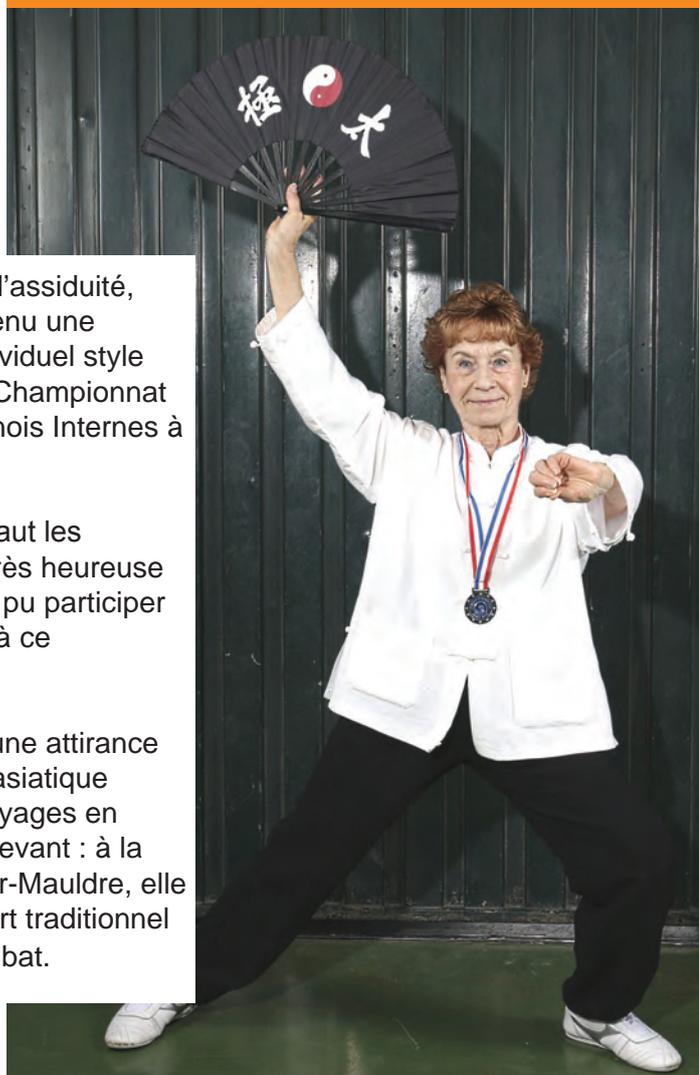
« J'étais très fière d'avoir porté haut les couleurs de mon école. J'ai été très heureuse de ce résultat inespéré et d'avoir pu participer et partager, encore cette année, à ce championnat. »

Nicole a depuis très longtemps une attirance toute particulière pour la culture asiatique qu'elle a nourri avec plusieurs voyages en Chine et dans le pays du Soleil Levant : à la suite d'une rencontre à Mareil-sur-Mauldre, elle découvre le Taï-Chi-Chuan, cet art traditionnel de simulation de défense au combat.

TOUR DES YVELINES



L'arrivée de cet évènement sportif organisé par le Comité Départemental de Cyclisme des Yvelines, aura lieu à Maule le dimanche 26 mai en haut de la côte de Beulle.

Une Mauloise récompensée en
Taï-Chi-Chuan

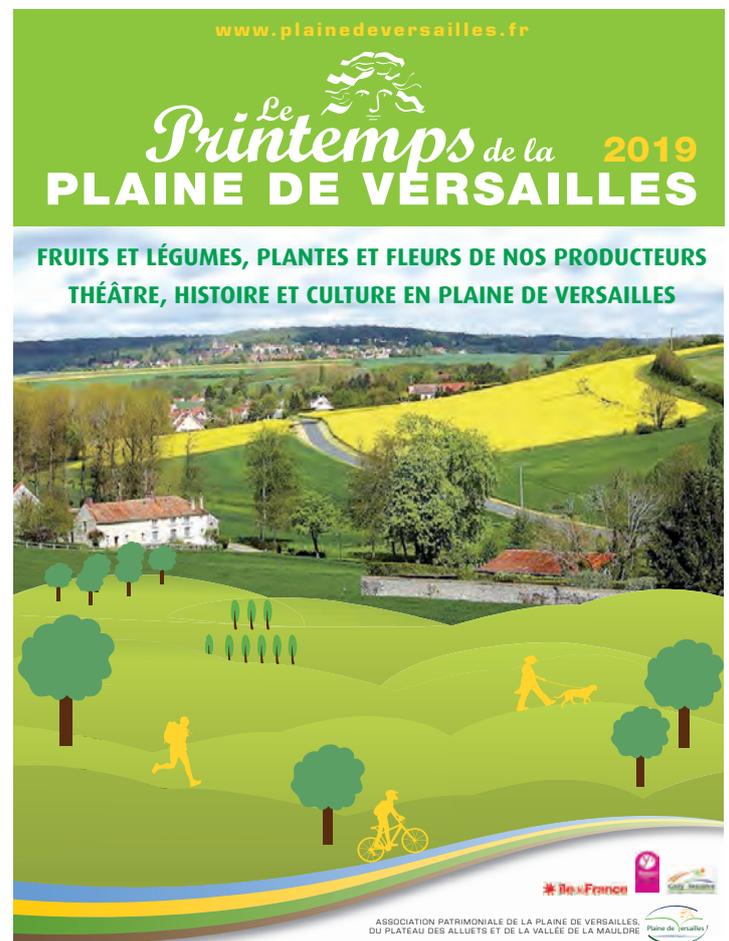
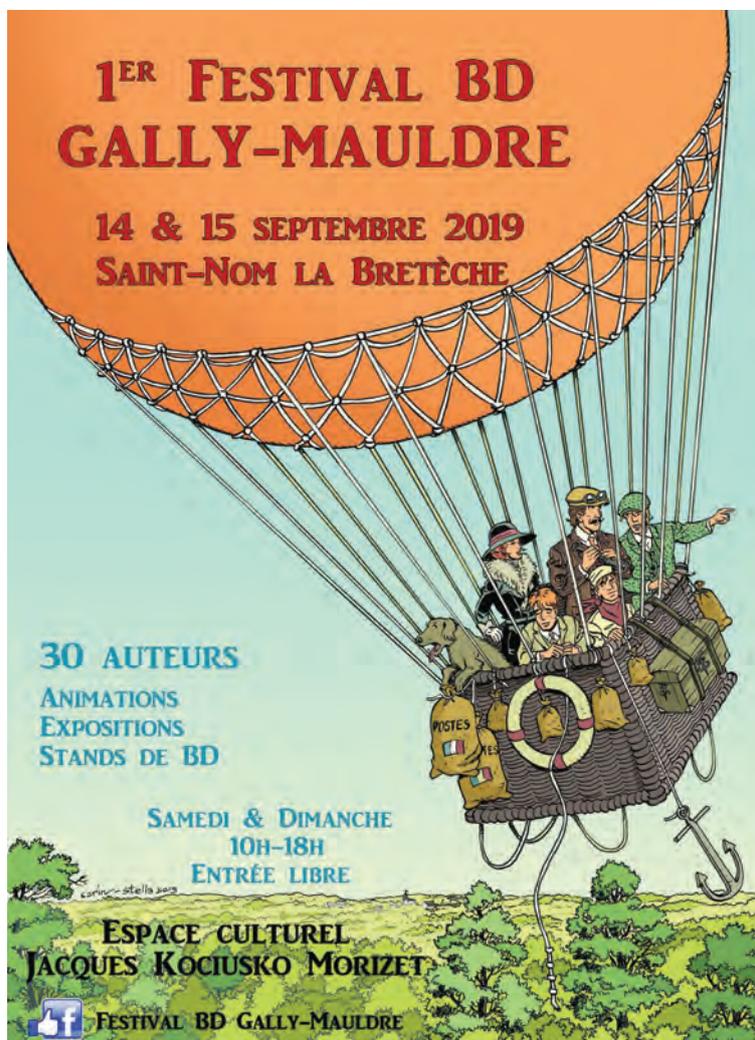


3 dates

4 mai - Bazemont
20h30 - Salle du Cèdre

1^{er} juin - Crespières
20h30 - Maisons des Associations
Roland PILLOUD

24 juin - Montainville
20h30 - Salle des Fêtes



Rejoignez-nous :
Communauté de Communes Gally Mauldre

Intervention des élus de la liste d'opposition « Mieux Vivre à Maule » lors du Conseil municipal du 1er avril 2019

En ce qui concerne l'affectation des résultats de la section de fonctionnement de l'exercice 2018, nous souhaitons rappeler nos propositions exprimées en 2017 et 2018.

A l'époque, nous avons proposé de réduire de façon tout à fait raisonnable le virement à la section investissement au profit du fonctionnement dans l'objectif d'éviter une hausse des taxes locales.

En 2017, l'enjeu financier était de l'ordre de 70 000 € pour un excédent de fonctionnement 2016 d'un million d'euros.

En 2018, l'enjeu financier était de l'ordre de 84 000 € pour un excédent de fonctionnement 2017 d'1,117 millions d'euros.

Ce soir, vous nous annoncez un excédent de fonctionnement 2018 de 1,2 millions d'euros en augmentation de 8,1 %. Bien entendu, ce résultat nous satisfait.

Et, vous nous proposez d'affecter la totalité de cette somme au chapitre investissement pour 2019.

Comme pour les années précédentes, **nous vous proposons d'affecter une « petite » part de ce montant afin de réduire la pression fiscale pour la population mauloise et de ne pas augmenter d'1 euro les taxes d'habitation et foncières.**

En effet, nous pensons que ce résultat profitable pour la commune peut aussi permettre aux Maulois d'en tirer également un bénéfice ; autrement dit, se mettre dans une situation « gagnant/gagnant ».

En ce qui concerne le budget primitif 2019, plusieurs remarques.

Les principaux investissements prévus pour 2019 portent sur la fin des travaux de l'école primaire René Coty, l'enfouissement des réseaux des rues d'Agnou et Saint Vincent, le remplacement des chaudières de l'école primaire Charcot, des travaux de voirie, et bien sûr la maison médicale (même si la totalité des dépenses est prise en charge par le département).

Nous sommes bien entendu favorables à ces investissements dont certains figurent dans notre programme.

Par contre, sur le plan de la fiscalité locale, nous ne sommes pas satisfaits.

Nous constatons que l'argumentaire économique que vous développez dans la notice explicative du budget primitif n'évolue pas d'une année sur l'autre.

Cet argumentaire ne tient aucun compte de l'évolution sociale du pays, et donc de Maule.

A aucun moment, il n'est fait état de la situation particulière dans laquelle nous nous trouvons depuis plusieurs mois ; à savoir la crise dite des gilets jaunes.

Il y a quelques semaines, à Maule, un grand débat a eu lieu qui a permis de faire remonter des attentes exprimées par les Maulois. Parmi celles-ci, regagner du pouvoir d'achat et diminuer la pression fiscale figurent dans les priorités de la population.

Concernant la fiscalité, vous avez eu, vous-même et avec d'autres élus yvelinois, l'occasion de rencontrer le Président de la République ; rencontre au cours de laquelle vous lui avez rappelé ce vers quoi devaient s'orienter ses prochaines actions, et plus particulièrement, vers la « fin du matraquage fiscal ».

Il est donc regrettable que ces éléments de contexte ne soient pas rappelés dans la notice explicative et, surtout, qu'ils ne guident pas les décisions à prendre pour l'élaboration du budget primitif.

Vous allez bien entendu mettre en avant la stabilité des taxes locales proposée pour cette année.

Mais, en réalité la pression fiscale pour les Maulois sera, cette année, supérieure à celle de 2018.

En effet, en 2017, les taxes locales ont augmenté au total de + 1,8 % (augmentation des valeurs locatives + augmentation communale). En 2018, l'augmentation a été de + 2,1 %. Et, en 2019, l'augmentation sera de + 2,2 %, supérieure aux 2 années précédentes !!!

Au final, pour le porte-monnaie du Maulois, la pression fiscale ne cesse d'augmenter depuis 3 ans.

Nous n'acceptons pas cette situation qui ne cesse de dégrader le pouvoir d'achat, et surtout celui des personnes retraitées pour lesquelles le montant de leur pension est bloqué.

Dans ces conditions, **nous proposons de réduire les taxes locales de 2,2 % grâce à une partie de l'excédent d'exploitation d'1,2 million d'euros, soit un enjeu de 88 000 €.**

Cette orientation est d'autant plus nécessaire que Pierre Bédier, président du Conseil départemental, a renoncé cette année à appliquer une annonce qu'il avait faite lors de l'augmentation des taxes foncières départementales de + 66 % en 2016 ; à savoir réduire les taux d'imposition après 2 ou 3 ans.

**Les élus du groupes minoritaire
"Mieux Vivre à Maule"
Sylvain Mayer, Chérifa Dupon, Alain Palade**

Droit de réponse du Groupe Majoritaire « Liste Républicaine de Progrès » à l'intervention du 1er avril du Groupe Minoritaire

Pour ce qui concerne l'affectation des résultats de 2018, les propositions de " Mieux Vivre à Maule " sont irréalistes et montrent une vision à court terme de la gestion fiscale et financière de la commune :

Diminuer l'affectation du résultat de fonctionnement qui constitue la part d'autofinancement de nos investissements, dans le but de diminuer d'autant les impôts, ce n'est pas seulement supprimer 88.000 euros pour 2019 mais c'est aussi supprimer 90.000 euros en 2020, 92.000 en 2021 et ainsi de suite... Cela revient à amputer notre capacité d'investissement, ce qui obère l'avenir. C'est par ce raisonnement que l'Etat est arrivé à financer à crédit une partie de son fonctionnement (dépenses cash) par de la dette à long terme, ce qui le surendette et le rend incapable d'investir suffisamment pour l'équipement et l'attractivité de notre pays. Ce n'est vraiment pas l'exemple à suivre.

Pour la question du pouvoir d'achat et de la situation nationale de « matraquage fiscal », il ne faut pas confondre responsabilité de l'Etat et responsabilité des collectivités locales :

- L'Etat d'un côté essaye de se refaire une santé en ponctionnant fortement les collectivités depuis 2012 alors qu'elles ne sont responsables que de 9 % de la dette publique nationale et représente par contre 70 % des investissements publics.
- Ce n'est pas, dans un tel contexte, aux collectivités de compenser les excès de l'Etat, elles le font déjà en se serrant la ceinture depuis plus de 5 ans.

Notre effort à Maule est réel : depuis 2014, pour financer la lâcheté et les fautes de gestion de l'Etat c'est-à-dire de ses prélèvements, nous n'avons répercuté sur les impôts communaux qu'1/3 de ses ponctions et nous avons économisé les 2/3. Les collectivités, à commencer par Maule, sont vertueuses, l'Etat ne l'est vraiment pas et il continue à s'endetter sans assainir sa gestion ! Les problèmes de pouvoir d'achat sont bien les siens

avant tout et nous n'avons donc aucune leçon à recevoir de ce côté-là (0 % d'augmentation des taux d'imposition à Maule en 2019 et 2020).

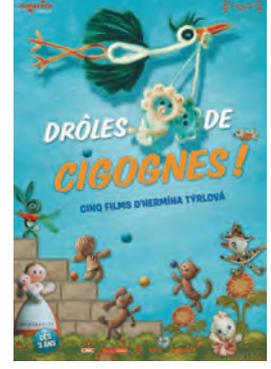
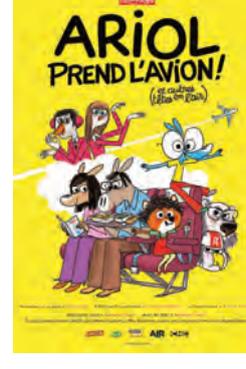
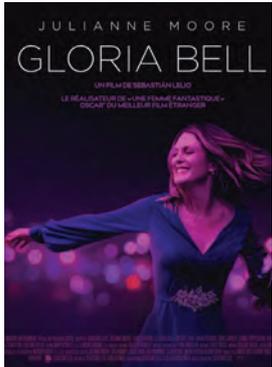
Sur ce même sujet, un point est à rappeler : la suppression de la Taxe d'Habitation est effective pour 57 % des Maulois et constitue un sérieux coup de pouce au pouvoir d'achat pour les revenus les plus modestes. Cela représente jusqu'à 1.000 euros de gain annuel pour les Maulois concernés. Nous pensons donc, que sur ce sujet, **dire que la pression fiscale pour les Maulois est supérieure à celle de 2018 n'est pas exact, loin s'en faut**. La suppression progressive de la Taxe d'Habitation dépasse très largement la hausse des bases d'imposition votée dans la Loi de Finances par l'Etat.

Enfin, la baisse de la part départementale de la Taxe Foncière reste à l'ordre du jour des budgets 2020 et 2021 du Conseil Départemental. Il est donc beaucoup trop tôt pour en juger, « wait and see ».

**Les 26 élus du Groupe Majoritaire
« Liste Républicaine de Progrès »**

CINÉMA

Consultez le programme du cinéma sur les 2 sites Internet :
<http://www.cinema-les2scenes.com> ou sur
CCGM : www.cc-gallymauldre.fr



INFORMATIONS PRATIQUES

VOTRE MAIRIE



Ouverture

Du lundi au vendredi de 9h à 12h
et de 14h à 17h.

Samedi de 9h à 12h

☎ 01 30 90 49 00

Fax. 01 30 90 96 48

www.maule.fr

contact.mairie@maule.fr

Les services de la mairie

Affaires générales	☎	01 30 90 49 18
Urbanisme	☎	01 30 90 49 09
Scolaire	☎	01 30 90 49 11
Guichet unique	☎	01 30 90 49 03
Communication	☎	01 30 90 49 12
	☎	01 30 90 49 17
Services Techniques	☎	01 30 90 49 06
	☎	01 30 90 41 64

C.C.A.S

(Centre communal d'action sociale)

Ouverture :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h.

Sur rendez-vous le mardi de 14h à 17h.

Permanence téléphonique les après-midi.

☎ 01 82 86 01 71

ccas.maule@wanadoo.fr

CRÈCHE FAMILIALE

Accueil et renseignements à la Maison Pierre
PECKER tous les jours
de 9h à 12h et de 14h à 17h

☎ 01 82 86 01 73

creche.maule@wanadoo.fr

PERMANENCES

Le Maire reçoit tous les jours sur rendez-vous.
Secrétariat du Maire : ☎ 01 30 90 41 63

Adjoints de permanence le samedi matin
(sur RDV) de 9h à 12h30

À NOTER

NOUVEAU A MAULE



VOUS AVEZ ENVIE DE PASSER UN BON
MOMENT



DE DÉCOUVRIR DES JEUX DE SOCIÉTÉ
ORIGINAUX (de 0 à plus de 100 ans)



ALORS N'HÉSITEZ PLUS,
FAITES APPEL A VOTRE
ANIMATRICE MURIEL

☎ 06 74 92 75 18

murielhalifax.oikaoika@gmail.com

f Muriel Oika Oika Yvelines



Je serai là pour vous faire découvrir
gratuitement la gamme de jeux de la société
française OIKA OIKA (plus de 400 références)
sans que vous ayez à lire les règles du jeu.
Aucune obligation d'achat, vous ne
commandez que ce que vous aimez.



Tout cela se fera chez vous dans un
moment de partage, bonne
humeur et convivialité. De plus, en
tant qu'hôte ou hôtesse, des
cadeaux vous seront offerts.

HORAIRES DES MESSES

MAI		Samedi soir		dimanche 9h15	11h
D. Pâq 3	4	Les Alluets le Roi	5	X	Maule
D. Pâq 4	11	Beynes	12	Bazemont	Maule
D. Pâq 5	18	Thiverval	19	X	Maule
D. Pâq 6	25	Mareil/Mauldre	26	Les Alluets le Roi	Maule
JUIN		Samedi soir		dimanche 9h15	11h
Ascension		x		x	Maule
D. Pâq 7	1	Beynes	2	Aulnay/Mauldre	Maule
Pentecôte	8	Beynes	9	Herbeville	Maule
Trinité	15	Montainville	16	Bazemont	Maule
Fête Dieu	22	Thiverval	23	Les Alluets le Roi	Maule
Sacré Cœur	29	Aulnay/Mauldre	30	Mareil/Mauldre	Maule

FESTIVAL 2019

TOUMÉLÉ

11 & 14 & 15 & **17 & 18 MAI**

MAULE (78)



RAOUL PETITE

TAIWAN MC (CHINESE MAN RECORDS)

MERZHIN - GERARD BASTE & Dr VINCE

YOSHI meets SOAP & FAYA BRAZ - TURFU

LYRE LE TEMPS - KACEM WAPALEK & DJ BLAIZ

THE BLUE BUTTER POT - ADÈLE B - NICOLAY SANSON - SUBSELF

DZEN - RELATIVE ECHOES - ROOTS INITY - S'MAULE BAND - BABTOUBEAT - PLANET PAS NET

ATELIERS - JEUX - ENTRESORTS - CONVIVIALITÉ

CAMPING GRATUIT



Yvelines
Le Département



LICENCES:
2-1119014
3-1118669

Gally Mauldre
Entrepreneurs de culture